



CAP

Agent de sécurité

Métiers accessibles

Le titulaire du CAP peut exercer son activité dans une entreprise disposant de son propre service de sécurité, dans une entreprise prestataire de services de sécurité ou dans une structure de secteur public.

Poursuite d'études

Le titulaire du CAP peut également poursuivre ses études en cas de bon dossier scolaire par un bac pro, par un Brevet professionnel (2 ans) :

- Bac pro Métiers de la sécurité
- BP agent technique de prévention et de sécurité



Liens utiles

[Fiche Onisep CAP Agent de sécurité](#)
[Fiche Métier Agent de sécurité](#)

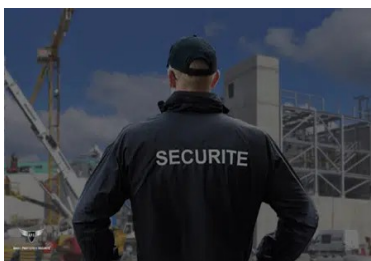


Présentation du CAP

Le titulaire de ce CAP exerce son métier dans différents espaces : industriels, commerciaux, hospitaliers, privés, etc.

Ses activités visent à assurer la sécurité dans les domaines de la protection ou du secours aux personnes, la surveillance et la protection de biens, la protection de l'environnement et la lutte contre l'incendie. La profession peut nécessiter de maîtriser certaines technologies, notamment de télésurveillance, vidéosurveillance, de détection ou d'enregistrement de données. Attention car la plupart des recrutements sont soumis à la possession d'une autorisation préfectorale et l'exercice du métier correspond à des conditions strictes de moralité.

Durant les deux années du CAP, l'élève effectue 14 semaines de stage afin de mettre en application les connaissances acquises et de développer de nouvelles compétences. En première année, les stages sont rémunérés 50 euros par semaine et 75 euros par semaine en deuxième année.



Enseignements professionnels

En plus des enseignements généraux (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques, physique-chimie, EPS, langue vivante), le CAP présente des enseignements professionnels :

- Prévention et dissuasion des actes de malveillance : accueil et contrôle d'accès (filtrage et contrôles des entrées et sorties, surveillance des parkings, gestion des visiteurs et des clés), surveillance générale (réalisation d'un circuit de ronde, exploitation des systèmes de surveillance, gestion des alarmes)
- Secours à personnes : prévention des risques, assurer la sécurité des autres, participer aux secours
- Sécurité technique et incendie : prévention et sensibilisation, entretien, évacuation du public et intervention

Où se former à proximité ?

- **La Motte Servolex**, lycée professionnel privé Sainte Anne Savoisienne
- **Grenoble**, Lycée Guynemer

D'autres établissements existent dans la région : Haute Savoie, Rhône, Loire, Ain, Ardèche